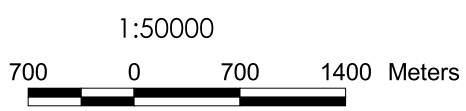
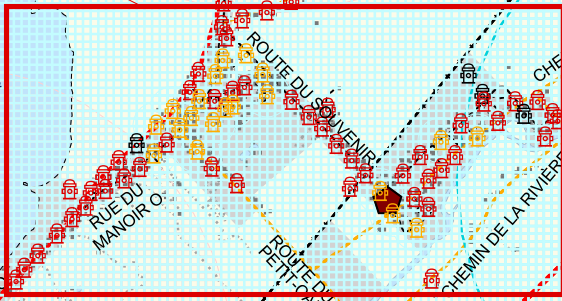


MRC de Montmagny
Disponibilité en eau
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
(Carte 16)

Schéma de couverture de risques
en sécurité incendie

Voir agrandissement
village

Fleuve Saint-Laurent



	Caserne		Réseau routier
	Point d'eau		Autoroute, route nationale
	Point d'eau sans aménagement		Route locale ou régionale pavée
	Point d'eau à aménager		Rue pavée
	Point d'eau avec prise d'eau sèche		Rue non pavée
	Nouveau point d'eau		Cours d'eau/rivière
	B entre 420 et 832 gipm		Périmètre urbain
	C 420 gipm et -		Adresse civique
	aucun résultat		Rayon de protection de 2 km des points d'eau avec prise d'eau sèche, des poteaux incendie aux extrémités du réseau et de 150 m pour le réseau d'aqueduc
			Rayon de protection de 2 km des points d'eau à aménager
			Rayon de protection de 2 km des points d'eau
			Rayon de protection de 2 km des nouveaux points d'eau

VERS SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Agrandissement du village

